



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE



COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 ZSC « Vallée de l'Aveyron »

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 9 mars 2021, en visio-conférence

Etaient présents :

M. Philippe AVIAT, mairie de Villemade
Mme Marie-Claude BERLY, adjointe mairie de Montauban
M. Jean-Claude BERTELLI, Conseil départemental du Tarn et Garonne
M. Gilbert BLANC, Maire de Najac
Mme Françoise BLANDEL, UPNET (Union Protection Nature Environnement Tarn)
Mme Corinne CABAILH, Office français de la biodiversité Aveyron
Mme Leslie CAMPOURCY, Ligue pour la protection des oiseaux d'Occitanie délégation territoriale Aveyron et animatrice du site Natura 2000
M. Eric CANTOURNET, conseiller départemental canton Villefranche de Rouergue
M. Jean-Claude CARRIE, mairie de Villefranche-de-Rouergue
M. Bernard CAZALS, 2ème maire adjoint Colombières
Mme Nathalie CHARPIAT, Direction départementale des territoires (DDT) de l'Aveyron
Mme Léa CHARTRAIN - Communauté de commune Quercy-Rouergue-gorges de l'Aveyron (CCQRGA)
M. Jacques COUSTEILS, Maire de Cayrac
M. Emmanuel CROS, maire de Laguérie
M. Samuel DANFLOUS, Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie)
M. Pierre DONNADIEU, Mairie de Varen
M. Georges ESPINOZA, France Nature Environnement (FNE) du Tarn et Garonne
M. André FABRE, conseiller départemental Carmaux Vallée du Cérou
M. FAUCANIE, Fédération des chasseurs du Tarn et Garonne
Mme Monique FERRERO, Conseillère départementale du Tarn et Garonne
Mme Geneviève FUERTES, Présidente du comité départemental de la randonnée pédestre Aveyron
Mme Sylviane FURMANIK, Direction départementale des territoires (DDT) du Tarn
M. Bruno GRATIA, Office national des forêts (ONF)
Mme Martine GUILMET, Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (FDAAPPMA)
M. Pierre HEBRARD, Maire de Varen
M. Claude JEANJEAN, vice Président du PETR Midi-Quercy
M. Vincent LAVERGNE, Syndicat mixte du bassin versant Aveyron Amont (SMBV2A)
M. Gilles LEBLANC, Direction départementale des territoires (DDT) du Tarn et Garonne
M. François LEGER, Agence MTD
Mme Marine LESTRADE, Centre régional de la propriété forestière (CRPF)
Mme Camille LOPITAUX, Mairie de Picquecos
Mme Sabine MARTIN, Conseil de Développement Territorial (CDT) du Pays Midi-Quercy
M. Joachim MOSSER, Communauté de commune Quercy-Rouergue-gorges de l'Aveyron (CCQRGA)
M. Frédéric NERI, Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie)
M. Laurent PELOZUELO, Président de l'Office insectes environnement (OPIE) et université Paul Sabatier
Mme Liliane PESSOTTO, Société de Sciences Naturelles de Tarn et Garonne (SSNTG)
M. Vincent PRIE, ARIAC Coopérative d'entrepreneurs
Mme Bénédicte PROUFF, Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique du Tarn
Mme Aline PROUZET, Comité départemental Olympique et sportif de l'Aveyron
M. Jean-Luc SILOT, mairie de Montastruc
Mme Christiane SOULIE, Maire de Bruniquel
M. Samuel TALHOET, Ligue pour la protection des oiseaux d'Occitanie délégation territoriale Aveyron

Mme Alice TERRIER, Fédération départemental des chasseurs du Tarn
M. Laurent VERGNE, Syndicat de bassin Cerou Vère
M. Bernard POUJADE, Office français de la biodiversité 81
Mme Claire CRUBILE, Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain
M. Francis DELERIS, maire de Compolibat
M. André BROUSSE, conseiller municipal Villemade

Etaient excusés :

M. Emmanuel GILHODES, Rural concept
Mme Brigitte MAZARS, Conseillère départementale Aveyron et Tarn
Mme Sophie HUGONNENC, Arbres, haies, paysages d'Aveyron
M. Thierry ARMENGAUD, Syndicat des forestiers du Tarn
Mme Elsa MARANGONI, CPIE Rouergue
M. Julien MAILLES, Direction départementale des territoires (DDT) du Tarn et Garonne
Mme Florence ARDORINO, Déléguée territoriale Tarn Agout - EDF Hydro Sud ouest
M. Christian ASTRUC, président conseil départemental du Tarn et Garonne
M. Jérôme COLLIE, Conseil départemental 82
Mme Séverine CHAUVIN, Agence de l'eau Adour Garonne
M. José GONZALES, conseiller départemental 82
Mme Anne-Marie BERMEJO, CDRP 82
M. Alexandre PICARD, CDRP 81
M. Henri COUDERC, Office français de la biodiversité Tarn et Garonne
Mme Elisabeth COUTOU, mairie de Penne
M. Alain RICARD, maire de Lacaze et représente Jean-Marie FABRE Président de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux
M. le maire de Belcastel
M. le maire de Morlhon le Haut

Mme Furmanik ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. Elle explique que le site « Vallée de l'Aveyron » fait partie du site « 5 vallées » comprenant les sous territoires du Tarn aval, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou. La LPO Aveyron (nouvellement LPO Occitanie – Délégation territoriale Aveyron depuis le 1^{er} janvier 2021) anime le site Natura 2000 « Vallée de l'Aveyron » depuis 2016 et un nouvel appel d'offre a été lancé par la DDT du Tarn en 2020 pour poursuivre l'animation de ce site sur les 3 années à venir. L'animation par la LPO Occitanie Délégation territoriale Aveyron a été reconduite.

Ce compte-rendu présente les discussions du Comité de pilotage (COPIL) suite au diaporama diffusé (cf. pièces associées).

I - Rappel du site Natura 2000, de son patrimoine naturel et de ses enjeux

Mme Campourcy explique que le sous territoire « vallée de l'Aveyron » est réparti sur 3 départements : Tarn et Garonne (20 communes), Aveyron (15 communes) et Tarn (5 communes). Il s'étend sur 182 km de linéaire de rivière et se limite au lit mineur. Aucun affluent n'est pris en compte dans le périmètre. Il débute sur la commune de Belcastel en Aveyron et se termine à la confluence avec la rivière Tarn sur la commune de Lafrançaise.

21 habitats naturels ont été répertoriés dont 7 d'intérêt communautaire.

21 espèces de faune d'intérêt communautaire ont été répertoriées dont 6 à fort enjeu de conservation. On y trouve des odonates (Gomphe de Graslin, Cordulie splendide, Cordulie à corps fin), des chauves-souris (22 espèces recensées dont Grand Rhinolophe, Grand Murin/Petit Murin et le Minioptère de Schreibers), la Loutre d'Europe, des insectes (Lucane cerf-volant, Grand capricorne), poissons (Chabot, Lamproie de Planer, Toxostome, Bouvière).

II – Bilan de l'animation mise en œuvre de juillet 2020 à mars 2021

➤ Gestion des habitats et des espèces

Contrats Natura 2000

M. Mosser explique que dans le contrat Natura 2000 de 2019 sur Saint-Antonin-Noble-Val avaient été programmés la coupe des peupliers et la replantation des espèces végétales uniquement.

Il aurait été intéressant d'intégrer de la communication ainsi que le suivi de l'action dans la prise en charge du contrat. Ce retour d'expérience pourra être utile dans le montage de futurs contrats.

Espèce exotiques envahissantes

M. Lavergne indique que ces espèces exotiques envahissantes posent de gros soucis depuis quelques années. En plus de la découverte du Grand lagarosiphon sur Najac en février 2021, il ajoute que du Myriophylle du Brésil a été découvert dans un plan d'eau sur un affluent de la rivière Aveyron à Saint Rémy. La Jussie a également été découverte en 2020 sur un plan d'eau de la Fouillade. Le SMBV2A intervient sur cette thématique mais avec des moyens limités et indique que l'appui de l'animateur Natura 2000 sur cette problématique est nécessaire.

Mme Chartrain explique que l'Aveyron aval est également très impacté par cette thématique. La présence de la Jussie est importante de Saint-Antonin-Noble-Val jusqu'à la confluence avec le Tarn. Une veille sur ces espèces apparaît indispensable.

➤ Evaluation des incidences

M. Carrié corrige l'information concernant le projet aux bains de douches en plein cœur de Villefranche de Rouergue où se situe l'herbier : ce projet est toujours d'actualité contrairement à ce qui est mentionné par Mme Campourcy. Le projet initialement envisagé pour des loisirs tels que paddle et pédalo a évolué en un projet de profil de baignade. En 2020, un suivi photographique de l'herbier et une analyse de la qualité de l'eau ont été menés. Le SMBV2A accompagne cette démarche et se tournera vers l'animateur du site Natura 2000 et la DDT en temps voulu pour les démarches liées aux évaluations des incidences.

➤ Amélioration des connaissances

Suivi des odonates

M. Léger, animateur du site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère » indique que les 3 années de suivi sur la Vère montrent les mêmes tendances que sur l'Aveyron notamment une augmentation du nombre d'exuvies entre 2018 et 2019 et une baisse en 2020. En 2021, ce site Natura 2000 va poursuivre le suivi pour une quatrième année et va se pencher sur l'étude des substrats et microhabitats.

M. Danflous et M. Pelozuelo rejoignent l'intérêt de continuer le suivi sur l'Aveyron pour une quatrième année.

Amélioration des connaissances de la Grande mulette

M. Prié ajoute que sur à l'aval, compte tenu de la largeur importante de la rivière, les probabilités de détection sont plus faibles. Pour la mise en place de prélèvements d'ADN environnemental, un point tous les 5 km serait satisfaisant.

M. Mosser demande si l'hôte est un salmonidé. M. Prié répond que ce sont surtout la Lamproie marine, l'Esturgeon et dans une moindre mesure le Silure et l'Epinoche.

M. Pelozuelo demande si une enquête auprès des pêcheurs pour découvrir la larve de Grande mulette accrochée aux branchies serait intéressante. M. Prié indique que cela serait intéressant mais qu'il faudrait des photos et que cela entraîne la mort de l'hôte et des larves.

➤ Informations, communication

Pas de remarques particulières

III – Perspectives d'animation pour la période 2020-2023

Ajustement du périmètre

M. Pelozuelo demande si la prise en compte du lit majeur pourrait être envisagée.

Mme Campourcy explique que cette méthodologie avait été envisagée lors d'une récente réunion avec le SMBV2A mais après analyse il s'avère que la surface à intégrer serait très importante notamment en termes de surface agricole et au regard du site en général. Sur les autres vallées du site « 5 vallées » une démarche similaire d'ajustement du périmètre se fait de manière concomitante et une cohérence globale en termes de méthodologie doit être recherchée.

Mme Furmanik indique que sur la vallée du Vaur, des affluents ont été ajoutés car de nouvelles espèces d'intérêt communautaire ont été découvertes. Cependant, il n'y a pour l'instant pas à notre connaissance de données d'autres espèces sur le territoire de l'Aveyron. Mme Campourcy ajoute que l'ensemble des partenaires scientifiques seront consultés dans le cadre de cette démarche pour mettre en corrélation l'argumentaire scientifique avec la proposition de nouveau périmètre.

M. Lavergne pense que la prise en compte du lit majeur doit être faite pour une meilleure cohérence technique. Il ajoute que les potentielles difficultés d'acceptation par la profession agricole n'en sont peut-être pas, et qu'à moyen terme, compte tenu de la nouvelle PAC, les agriculteurs auront tout à gagner d'être dans un site Natura 2000.

M. Faucanié explique que la Fédération des chasseurs s'associe localement avec Campagnes vivantes pour la plantation de haies.

M. Vergne demande si les affluents Cérou et Vère pourraient être ajoutés. Le tronçon de la Vère est déjà classé au titre du site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère ».

Amélioration des connaissances

Mme Prouff est intéressée pour recevoir le protocole technique de l'inventaire Toxostome, Vandoise et Bouvière de la FDP82.

M. Pelozuelo demande s'il serait possible de poursuivre pour une quatrième année le suivi des odonates afin d'avoir plus de recul sur l'état de conservation de ces populations. Mme Furmanik a bien entendu l'ensemble des arguments et va se rapprocher de la DREAL à ce sujet pour obtenir les crédits nécessaires.

Pose naturaliste

Une vidéo de deux loutres observées grâce à un piège photographique chez un agriculteur de Najac en bordure de la rivière Aveyron est visible au lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=5mHOJmralHc>

Questions diverses

M. Espinosa demande où en est la restauration de la continuité écologique sur le site. Mme Campourcy explique qu'elle a sollicité la DREAL qui dispose d'un outil pour synthétiser l'état d'avancement des travaux sur les différents ouvrages mais elle n'a pas encore eu le retour de la part de la personne en charge de ce dossier. M. Lavergne explique que sur la partie amont, cette thématique avance.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Furmanik remercie les participants et clôt la réunion.